



Paris, le 3 janvier 2008

Déclaration du Porte-parole de la Présidence de la République, M. David MARTINON

Le Président de la République a reçu, jeudi 3 janvier, en présence du Premier Ministre et des ministres principalement intéressés, le Président de la Commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, M. Jean-Claude Mallet, accompagné des présidents des groupes de travail de la Commission, qui lui ont présenté un point d'étape de la réflexion et des travaux engagés depuis le mois d'août dernier.

Le Président de la République a relevé la diversité et la densité des consultations engagées par la Commission, conformément au souci de transparence et de pluralisme qu'il avait exprimé le 23 août, lors de la première séance de la Commission.

Après le Livre blanc de 1994, tirant les enseignements de la fin de la guerre froide, le Livre blanc de 2008 sera celui de la mondialisation.

Le Président de la République a validé la démarche proposée par la Commission de définition d'une doctrine globale de sécurité nationale, qui permettra à la fois d'assurer la sécurité des Français et d'assumer nos responsabilités internationales. Il a retenu à cette fin une organisation de la sécurité nationale en cinq grandes fonctions stratégiques : connaissance et anticipation, incluant le renseignement ; dissuasion ; protection ; prévention ; intervention.

Le Président de la République a approuvé la proposition de la Commission de rechercher à renforcer les politiques de l'Union européenne dans les domaines de la sécurité, de la défense, de l'industrie et de la recherche et en même temps à rénover le lien transatlantique.

Il a considéré ces deux objectifs comme complémentaires d'une même politique de sécurité et de défense.



En ce qui concerne les forces armées, le Président de la République a renouvelé un triple engagement : que les armées disposent de moyens modernisés et adaptés à leurs missions, qu'un effort spécifique soit entrepris pour que les équipements soient entretenus au meilleur niveau et que les militaires et leurs familles voient reconnue la nature spécifique de leur engagement. A cet égard, il a rappelé l'objectif de maintien d'un effort de défense de la nation de l'ordre de 2% du PIB. Il a précisé que, compte tenu du cadrage d'ensemble des finances de l'Etat, ces objectifs seront atteints au terme d'un processus de réforme et de rationalisation exemplaire.

Le Président de la République a constaté, avec la Commission, la nécessité de moderniser et renforcer l'organisation de l'Etat, la coordination des moyens civils et militaires et les capacités des forces armées et des moyens de sécurité pour faire face aux risques et aux crises de grande ampleur qui pourraient affecter la vie du pays

Comme proposé par la Commission, il a décidé la création d'un Conseil de défense et de sécurité nationale, appuyé par un Conseil consultatif dont les membres seront nommés par le chef de l'Etat.

Les travaux de la Commission doivent être approfondis dans la perspective d'une remise du Livre blanc au Président de la République, au début du printemps 2008 et de la préparation, d'ici l'été, de ses futures traductions législatives, notamment en matière militaire et de sécurité.

Conformément aux engagements pris par le Président de la République sur le renforcement du rôle du Parlement, le chef de l'Etat a retenu deux propositions novatrices de méthode présentées par la Commission :

- le projet de Livre blanc fera l'objet d'une présentation devant les commissions compétentes des deux assemblées, avant que le chef de l'Etat n'arrête définitivement ses choix.
- une fois le texte arrêté, les orientations principales seront exposées aux assemblées par le Premier Ministre.

Le Président de la République a demandé que d'autres points de situation soient organisés d'ici le début du printemps.

